



ALAS ACCÈS libre en ALPES DU SUD

LETTRE ALAS N°85 de Janvier 2018

A – Les évènements importants du mois de janvier 2018

L'actualité Internationale et de la mise en route des réformes nationales ne laissent que peu de place à nos responsables pour s'occuper des projets régionaux qui sont capitaux pour la vie économique de nos régions.

Domage que nos zones rurales soient sacrifiées à ce point face aux zones urbaines et à l'électoratisme .

En raison du manque d'informations sur les sujets qui nous intéressent nous profitons de cette occasion pour vous présenter quelques réflexions sur l'actualité, trouvées dans les journaux locaux .

A1- Suite au rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) présenté par le président Philippe DURON, la Ministre des transport Mme Elisabeth BORNE nous apprend, par la presse locale locale, « que notre politique d'infrastructure a fini par oublier les besoins auxquels elle devait répondre, des besoins pourtant essentiels pour nos concitoyens, l'entretien de leurs routes et de leurs lignes ferroviaires, la meilleure connexion de leur territoire aux grands axes ou à la métropole la plus proche, le désengorgement de leurs grandes Villes ». Parallèlement nous apprenons que pour PACA la seule priorité est la ligne nouvelle qui vise seulement à améliorer la desserte du littoral méditerranéen avec une dimension clairement européenne. Pas un mot par contre pour le projet strictement pour notre région, d'aménagement de la Vallée de la DURANCE de son raccordement SUD aux lignes LGV et classiques et sa jonction avec l'Italie DU NORD qui couple avec l'intégrale de la directe Alpine NICE , GRENoble conformément aux vœux du Ministre assurant une meilleure connexion de tout le territoire alpin aux grands axes et aux métropoles les plus proches GRENoble, MARSEILLE, NICE tout en mesurant l'importance du réaménagement des nœuds ferroviaires MARSEILLE, TOULON et NICE Métropoles les plus proches , GRENoble , MARSEILLE , NICE , il semble indispensable de négliger tout une région Alpine pour se consacrer uniquement à une région urbaine côtière en sachant de plus que la ligne côtière ne permettra pas de supprimer l'engorgement routier et ses nuisances dues au trafic routier du fret EST OUEST utilisant l'autoroute du SUD qui par contre pourrait être supprimé par l'utilisation de la voie ferrée de la Vallée de la DURANCE Peut être que le coût de cette voie nouvelle (5 M d'Euro) n'est pas assez important par rapport aux 30 M d'Euro de MARSEILLE NICE ou aux 50 M d'Euro du LYON TURIN.. ? La contradiction flagrante qui se manifeste entre les souhaits du Ministre et les investissements affectés pour PACA, la désinvolture avec la quelle on oublie dans les projets les besoins de toute une population alpine rurale nous forcent à nous poser des questions sur les l'analyses et les conclusions de nos dirigeants !

A2--- Nous apprenons également par la presse locale que l'information judiciaire menée durant 17 mois par deux juges d'instruction sur le déraillement du train des Pignes le

08/02/14 a conclu à un non lieu. L'information judiciaire n'ayant pas mis en évidence de responsabilité dans la survenance de l'accident et dans sa prévention, la chute du rocher est imprévisible et imparable. Aucune faute de conduite, d'entretien du matériel, de maintenance de la voie n'est relevé et la responsabilité du personnel n'est pas mise en cause . Ces conclusions sont positives et bien établies quant à la recherche de responsabilité. Par contre pour le futur et à titre préventif le sujet mériterait d'être fouillé pour en tirer des conclusions et des règles à respecter. L'on apprend que dans le rapport du BEATT que les talus ne sont pas surveillés de façon régulière et que les rochers déstabilisés susceptibles de chuter sur la voie ou sur la route ne sont pas recherchés lors des tournées de surveillance périodiques ou des tournées exceptionnelles déclenchées en fonction des conditions météorologiques les agents des gestionnaires des infrastructures routières et ferroviaires se limitent à l'examen de la plateforme et des abords immédiats. L'inspection des experts géologues chargés d'appréhender les risques de chute n'est pas systématique, les échanges entre les services des CP et des routes ne se faisant pas. Il faut souhaiter qu'une réflexion plus précise soit prise en compte pour établir les règles de sécurité pour le futur en profitant de l'analyse de cet accident et sans doute de l'expérience des gens de terrain qui connaissent l'instabilité du terrain de la zone d' ANNOT et les moyens de surveillance à adopter.

Nous espérons que ces deux réflexions inciterons les alpins concernés à se poser des questions sur la prise en compte de leurs intérêts par leurs responsables dans la gestion de l'équipement de leur territoire et de leur sécurité.

B- Les réunions au fil des jours

RAS

C- Les courriers du mois

09/01/18 : Lettre à C. CASTANER secrétaire d'État chargé des relations avec le parlement.
Demande de soutien aux projets pour son ancien Département.

18/01/18 : Mail à JULIEN AUBERT Député de la 5^{ème} circonscription du VAUCLUSE, Vice Président en charge des Finances de Région PACA.
Demande de soutien aux projets ALAS auprès du Président de la région AURA, LAURENT WAUQUIEZ.

03/02/18 : Lettre à Mme AGNES VERDIER MOLINIER Directrice de l'IFRAP. Compte rendu de la présentation faite le 29/01/18 présentation des projet ALAS